



## Rentrée scolaire 2025 : Entre promesses et réalités, l'éducation sous tension

Dans le Territoire de Belfort, le Comité Social Académique (CSA) départemental a examiné ce vendredi 31 janvier les moyens alloués par le rectorat pour la prochaine rentrée, révélant un paysage éducatif marqué par des contradictions et des insuffisances criantes.

La Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) reconnaît sans détour les limites du système : un mode de calcul désavantageux pour notre département au niveau rural, malgré le discours national sur la volonté de préserver cette ruralité. Le paradoxe est cinglant : un petit département qui passe entre les mailles du filet des priorités ministérielles.

### **Des moyens à géométrie variable**

L'autonomie des établissements se résume trop souvent à une autonomie de moyens, euphémisme pudique pour masquer un désengagement. Les effectifs par classe, pierre angulaire du dispositif, restent le parent pauvre de cette équation budgétaire. La base théorique de 30 élèves par classe, présentée comme un standard national, cache mal les disparités criantes.

L'éducation prioritaire n'échappe pas à ce démantèlement rampant. Les établissements relevant de ces zones, censés bénéficier d'un traitement spécifique, se voient imposer une logique comptable qui fait fi des réalités de terrain.

### **Inclusion : un concept sans moyens**

Le volet inclusion scolaire illustre parfaitement le décalage entre les intentions et la réalité. Malgré les discours sur l'école inclusive, les moyens font cruellement défaut. Les équipes pédagogiques, confrontées à des élèves relevant du médico-social, sont laissées à leur propre compte, usées et démunies.

L'absence de création d'Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) dans le département en est la traduction la plus cynique. La DASEN le concède elle-même : tout dépend du budget, commode échappatoire qui devient un aveu d'impuissance.

### **Un territoire en déclin**

Le contexte démographique ajoute une couche à ce tableau morose. Un taux de chômage de 13,4%, parmi les plus élevés, se reflète directement dans la baisse des effectifs scolaires. Les lycées professionnels, notamment, payent un lourd tribut à cette désertification économique et éducative.

La "Seconde Prépa" du lycée Follereau en est l'exemple symptomatique : des effectifs lourds, des équipes épuisées, un programme fantôme, et surtout, des élèves acceptés par défaut, condamnés à une orientation subie.

### **Conclusion : un système à bout de souffle**

Entre suppressions de postes, manque de moyens pour les groupes de langue, et absence de perspectives pour les élèves les plus fragiles, le système éducatif local semble plus que jamais en survie. Les discours officiels sur l'attractivité et l'innovation sonnent creux face à cette réalité budgétaire implacable.

La DASEN le reconnaît : « nous sommes dans un temps de réflexion ». Mais combien de temps encore faudra-t-il réfléchir avant d'agir ?

## Quelques chiffres concernant la préparation de rentrée

- Renforcer les moyens de l'école inclusive : création d'ULIS, augmentations du Pôle d'Aide à la Scolarisation pour les élèves à besoins éducatifs, renforcement des moyens dédiés au plan autisme. Concrètement dans le 90 : création d'un dispositif « autisme » dans une école maternelle. Pas d'ouverture d'ULIS mais demande de création de places supplémentaires dans les structures medico-sociales type IME/IMP. Demande des syndicats de créer une SEGPA dans le Nord Territoire, il y a un réel besoin. Et d'une réelle formation à destination des enseignants pour prendre en charge les élèves avec des troubles autistiques.

- moins 11902 élèves dans le 2<sup>nd</sup> degré public à la R 2025 = -0,5% (-16599 à R 2024 = -0,9%).

- Moins 9 Equivalent Temps Plein (ETP) au niveau acad dans le 2<sup>nd</sup> degré (+8 ETP en collèges / -23 ETP en lycée / +4 en LP-EREA / Réserve, ajustement, suppléance + 6 ETP). -

- Moins 450 élèves à la rentrée 2025 dans l'académie : - 565 dans les collèges / + 156 en LP / -119 en LGT / + 79 élèves en formations post bac.

Moins 1,78 ETP pour une baisse de 42 élèves dans les collèges du 90.

- Maintien des prépa seconde là où elles ont été implantées. Le bilan de l'efficacité de ce dispositif pour l'orientation reste à démontrer...

- Allocation Progressive des Moyens : Le calcul est complexe, tient compte de 7 critères distincts pour finalement aboutir à très peu d'heures pour la majorité des établissements qui se partagent un peu plus de 200 heures pour les 13 collèges. Demande à ce que les résultats au DNB soient pris en compte dans les indicateurs.

- Groupes de niveaux : Rappel des syndicats sur le fait que la réforme du « choc des savoirs » a été retoquée par le Conseil d'Etat... Toutefois, 185 heures sont dédiées pour l'accompagnement des 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup>, selon une méthodologie de calcul qui prend en compte à la fois les résultats aux évaluations nationales de 6<sup>ème</sup> et la structure du collège (effectifs). Cela débouche sur une grande disparité des moyens alloués, qui interroge fortement...

- Soutien pour les élèves en 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup> : quelques heures sont fléchées pour cela mais c'est largement insuffisant (26h pour les 13 collèges du département...)

- Indemnités pour Missions Particulières (IMP) : A ce jour, aucune dotation n'est redescendue du ministère et n'a été fléchées pour les établissements, « nous attendons le vote du Budget » nous a-t-on dit.

- Moyens concernant l'enseignement privé : Aucune donnée ne nous a été transmise malgré nos demandes...un Groupe de Travail académique sera conduit prochainement sur le sujet. Demande à ce qu'un GT départemental soit créé également.

### Détails des moyens supplémentaires accordés en séance ce jour, qui viennent abonder les dotations transmises aux chefs d'établissement :

- Collège Signoret : +3h pour les 6èmes inclusives + 15h abondées sur la DHG + 3 HSA pour la classe relais
- Collège Vinci : + 9h abondées sur la DHG
- Collège Vauban : +3h pour les 6èmes inclusives
- Collège Ferry, Delle : +3h pour les 6èmes inclusives
- Collège Mozart, Danjoutin : +9h abondées sur la DHG
- Collège Claudel, Montreux : +2h abondées sur la DHG
- Collège Rosemont, Giromagny : +3h abonnées sur la DHG

Il reste une vingtaine d'heures à allouer pour les établissements qui en feraient la demande d'ici le mois de juin.